

Au service du second oeuvre bâtiment

EC2 L

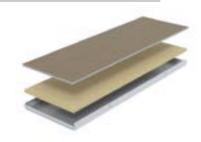




Descriptif produit

Solution de bacs lourds pour les plateaux de bureaux et grands espaces à cloisonner. Les bacs EC2 L sont autoportants et reposent sur une ossature porteuse apparente de type rail C. Les bacs sont constitués d'un complexe acoustique alliant absorption (laine minérale) et isolation (plaque de plâtre). Ces solutions de plafonds permettent d'éviter la transmission du bruit entre locaux contigus. Les bacs, à bords jointifs et vifs ont des plis relevés en Z à chaque extrémité pour reposer sur les profilés porteurs.

Un pli de sécurité est prévu en bout pour garantir un bon maintien des bacs sur l'ossature. La surface de bacs est au même nu que celle des profils porteurs. L'intégration d'équipements techniques est possible grâce à des découpes du complexe en usine.





Usage

Plateaux de bureaux, salles de réunion nécessitant un isolement latéral



Les matières

Acier Galvanisé de 0.5 à 0.8 mm d'épaisseur en fonction des largeurs de bacs.



Les formats

Largeurs standard 300 / 600 / 675 mm Toutes autres largeurs sur demande. Longueur dans la limite de l'autoportance (675 x 1800 mm maximum)



Angles vifs



Les coloris

- Prélaqué blanc 137 (approchant RAL 9003)
- Post laqué peinture poudre polyester RAL :











- Toute autre teinte RAL sur demande



La réflexion lumineuse

Rapport CSTB EMI 18-26077242-1: Jusque 88% en post laqué RAL 9016

Synthèse en rubrique Finitions du catalogue



Les perforations

Standard:





Sur consultation:





longitudinale



perforation



Les options

Découpes spéciales pour luminaires et équipements CVC Activation des bacs en mode chaud / froid



Le mode de pose

Tous profils spéciaux réalisables à la demande

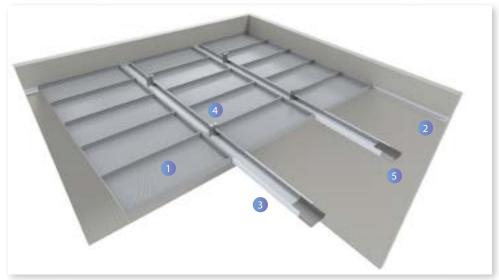
Installation suivant DTU 58.1

Trames: Bacs posés sur rails C (différentes largeurs, avec ou sans joint creux)

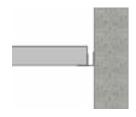
Suspente à l'entraxe 1200 mm avec démarrage à 300 mm du mur. La longueur du bac définit l'entraxe entre les profils porteurs.

Rives: Pose des bacs sur cornières simples ou joint creux, ou coulisses.

Démontage : Ouverture par poussée verticale du bac.







- 1- Bac EC2 BRZ L
- 2- Cornière de rive REC L
- 3- Rail C PREC C
- 4- Suspente de rail C SUSP C
- 5- Eclisse de raccord Rail C RACC C



Le feu

Réaction au feu (selon la norme EN 13501-1)

Euroclasse A1 pour les produits :

- Bacs prélaqués non perforés
- Bacs prélaqués avec garnissage voile intissé ou laine de roche surfacée

Euroclasse A2-s1,d0 pour les produits :

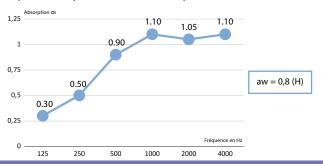
- Bacs postlaqués avec ou sans garnissage



L'acoustique

Mesure de l'absorption acoustique suivant la norme NF EN ISO 354.
PV acoustiques sur demande

Complexe acoustique laine de roche 30 mm + plâtre BA13





Le nettoyage

Les plafonds métalliques sont résistants et facilement nettoyables.

Pour la poussière : Nettoyage à sec avec un chiffon doux ou un aspirateur avec brosse à poil souple.

Pour les tâches: Nettoyage avec un chiffon humide imbibé d'un nettoyant non abrasif dilué dans de l'eau. Pour les tâches persistantes et grasses, possibilité d'utiliser des solutions alcooliques diluées.



L'environnement

Plafond 100% recyclable, inodore, facile à entretenir et non générateur de poussière, particules ou vapeur.

Aucune émission de COV et formaldéhydes. (Classement A pour les bacs à base de laine de roche).



Fiche FDES disponible sur le site de l'INIES (www.inies.fr).

